

Des poules pour éliminer les déchets ménagers d'un village

Rochefort La commune innove et proposera bientôt un poulailler à ses habitants pour le recyclage naturel des déchets ménagers.

Par
Nadja Hofmann

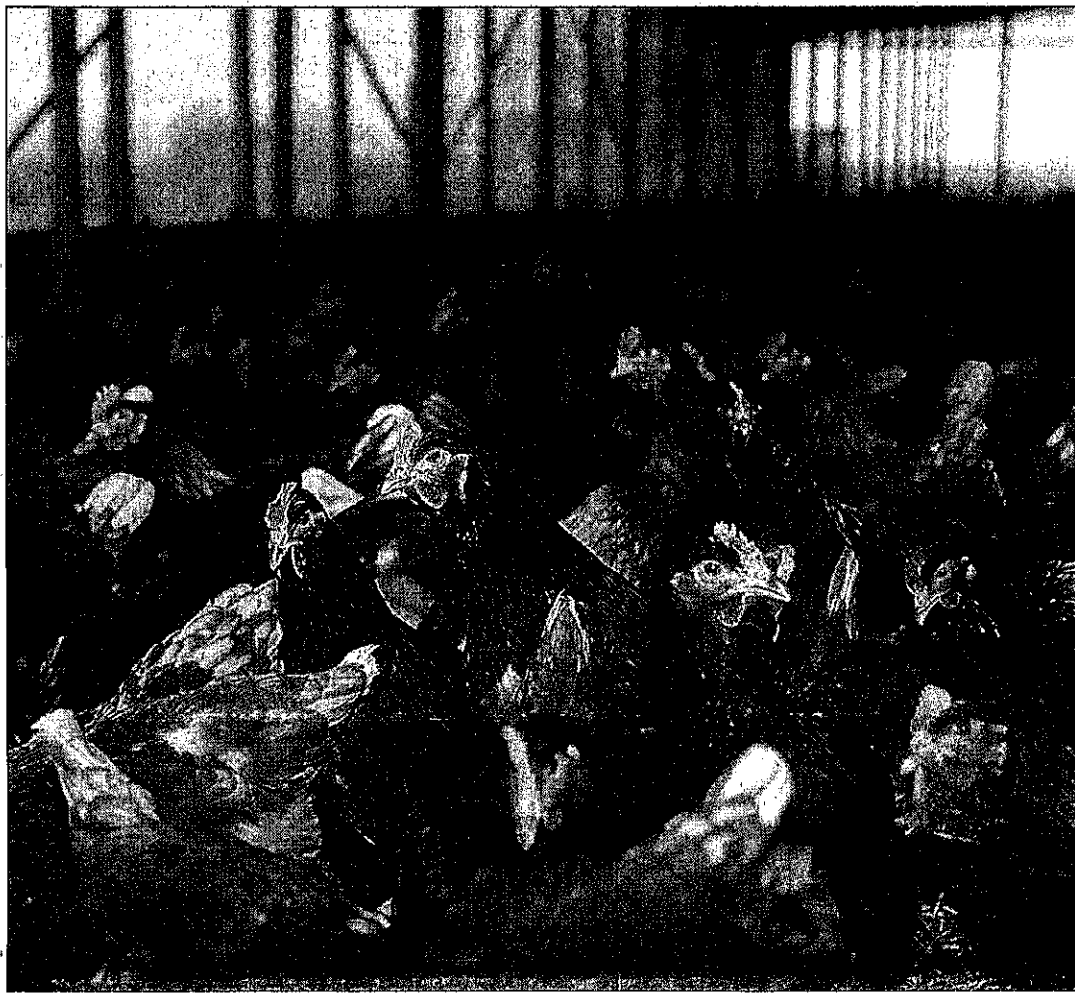
L'idée a été lancée par quelqu'un lors d'une séance de conseil général», révèle Bernard Matthey, conseiller communal à Rochefort. «Au départ, on a pensé à un poulailler communal où les gens pourraient amener leurs déchets ménagers, mais ce n'est pas possible en raison des normes sanitaires. De là est venue l'idée de proposer aux habitants de la commune un poulailler mobile qui puisse abriter des poules pondeuses pour éliminer et recycler les déchets ménagers». Ce concept original s'est concrétisé sous la forme d'un concours de projets en accord avec la commune de Rochefort et sous la direction du Département d'architecture de l'école des Arts et Métiers EAM-CPLN à Neuchâtel.

Un concours d'architecture innovateur

En effet, les étudiants ont été mis à contribution dans le cadre de leur formation professionnelle afin de proposer un modèle de poulailler type, la remise des projets était fixée au 10 février 2012. «Ce concours montre aux étudiants en architecture comment ils devront travailler ultérieurement, cela leur apprend à respecter un cahier des charges», expose Bernard Matthey. Un

cahier des charges avec un règlement très précis: le poulailler de base doit pouvoir abriter trois poules pondeuses, il doit être constitué d'un cabanon et d'un parc, le couvercle doit être amovible pour faciliter le nettoyage, et la construction du poulailler doit pouvoir se faire en maximum 30 minutes par une personne seule. Il doit également avoir une attractivité économique et être construit dans des matériaux durables. «Si un candidat ne respecte pas la totalité de ces règles, il sera éliminé. Mais nous avons reçu des projets intéressants, comme celui d'une étudiante qui propose un poulailler très modulaire avec des vis et un plan de montage étape par étape, comme un meuble IKEA». Tous les projets du concours seront examinés ce mois-ci par un jury de professionnels du bâtiment et de la construction. «La première évaluation a lieu le 7 mars, nous devons examiner les 22 projets que nous avons reçus. Les équipes constituées d'une à trois personnes auront chacune 5 minutes pour nous faire la présentation de leur projet».

C'est le 15 mars que le lauréat du concours sera désigné par un jury constitué de 8 membres, sous la présidence de Bernard Matthey, docteur hydrogéologue et thermicien, qui dirige sa propre entreprise à Montézillon. La proclamation des résultats



Un poulailler qui devrait faire aussi bien le bonheur de ses habitantes à plumes que de ses propriétaires. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

ainsi que la remise des prix aura lieu le 22 mars à 17 heures au collège de Rochefort. Trois prix seront attribués: 1000 francs pour le gagnant du concours, les lauréats de la deuxième et troisième place recevront respectivement 500 et 300 francs.

Une commune enthousiaste

Suite à ce concours de design architectural, un premier prototype devrait voir le jour, ce qui ravit la commune de Rochefort. «Nous devons encore examiner les modalités de ce futur pou-

lailler. On peut imaginer qu'il soit mis à la disposition des habitants sous forme de location ou sous forme de vente. Cela reste encore à définir», explique Nicolas Merz, administrateur communal de Rochefort. Depuis le début d'année, la

commune a mis en place une tournée des déchets verts, mais le but de ce projet de poulailler n'est pas de diminuer les déchets communaux.

«Cela va décharger un peu les poubelles bien sûr, mais c'est surtout le lien que cela crée avec la nature qui est intéressant. Sans compter qu'on peut avoir 150 œufs par an avec deux poules pondeuses» relate Bernard Matthey. Ce projet peut intéresser beaucoup d'habitants de la commune selon Nicolas Merz: «Nous offrons aux gens un poulailler fonctionnel clé en main. Jusqu'ici, beaucoup renonçaient à avoir des poules, faute de poulailler».

Une exposition des projets

Les habitants de la commune pourront venir se rendre compte par eux-mêmes de la qualité des travaux des étudiants de l'EAM-CPLN, puisque dès le 23 mars, une exposition des différents projets sera ouverte au public. «Les lauréats restent propriétaire de sa création, c'est lui qui décidera de son utilisation. Mais le but est évidemment de favoriser sa réalisation», souligne Bernard Matthey. Ce projet suscite déjà la curiosité des habitants de la région. «En tant que citoyen, je suis impatient de voir les différents projets» conclut Nicolas Merz. /NHO